

Un arbre pour célébrer le « miracle » du don d'organes

Plérin — Un rassemblement autour de l'Arbre de vie, en hommage aux donateurs d'organes, a été organisé samedi. À cette occasion, des acteurs de cette longue chaîne de vie ont témoigné.

Une fois la plaque de ville ambassadrice dévoilée, le rassemblement autour de l'Arbre de vie s'est déroulé à la mairie, samedi. Plusieurs prises de parole autour de la greffe d'organes ont éclairé les soixante-dix participants à cet hommage.

Mais quand un couple a témoigné, l'émotion s'est faite encore plus forte. Une minute de silence a d'ailleurs été observée, en hommage au petit Pol, dont les organes ont permis à d'autres enfants de continuer à vivre.

« Dans notre malheur, le don a été un réconfort »

Alors qu'Anne-Hélène et David sont confrontés au décès à venir de leur bébé, Pol, cette question du don d'organes leur est posée. L'enfant est en bonne santé, le prélèvement est possible. **« C'est sur le chemin de la cafétéria que nous avons dû prendre notre décision d'accepter le don d'organes. »**

Vingt-deux ans plus tard, les parents de trois enfants nés ensuite, ont finalement fait passer un message d'espoir. **« Dans notre malheur, le don d'organes a été un réconfort »,** a dit la maman, même si les larmes coulent toujours.

Une démarche effectuée par l'Association pour le don d'organes (Adot), qui fait de Plérin une ville ambassadrice du don, ce qui va s'exprimer de différentes manières, comme un panneau digital... Et pour transmettre un message très fort :



La Ville de Plérin est devenue samedi une ville ambassadrice du don d'organes. Hervé Le Serre, président d'Adot 22 et le maire, Ronan Kerdraon, ont concrétisé ce partenariat.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« La greffe d'organes, ça marche. Ça sauve des vies ! », comme le dit Hervé Le Serre, président départemental de l'Adot.

Des personnes ont témoigné sur ce que le maire, Ronan Kerdraon, a appelé **« une sorte de miracle de la vie si précieuse, et si fragile ».**

Outre les explications médicales, une infirmière de l'équipe de coordination à l'hôpital, et la docteure ont insisté sur la nécessité de parler de sa propre attitude vis-à-vis du don. **« Car**

lorsque la possibilité se présente, l'entourage du patient doit accepter le deuil et cette question à laquelle il n'est pas forcément préparé », ont-elles expliqué. **« La loi dit que nous sommes tous donateurs, sauf si la personne a signifié le contraire. »**

L'enjeu est important, car comme l'a rappelé Hervé Le Serre, **« aujourd'hui, en France, alors que la liste d'attente de greffe ne cesse d'augmenter, plus de 27 000 actuellement, le nombre de greffés d'un**

organe vital stagne autour de 6 000 par an ». En partie parce que, **« les conditions de don d'organes restent peu connues des Français : la mort encéphalique, sa rareté, les conditions de restitution du corps, l'accompagnement des proches lors de ces deuils. »**

Prochainement, la commune de Saint-Julien va devenir à son tour ambassadrice.

Pl

Le

Da
sur

Ma
éta
cet
uni
Gu
Co
tar
ont
ser
da

Ap
nie
(fo
sav
Pai
mé
re,
élu